

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 11321**

### Intitulé

*L'accès à la certification n'est plus possible*

MASTER : MASTER Sciences humaines et sociales Mention : Histoire, Histoire de l'Art et Archéologie Spécialité : Histoire et civilisations modernes et contemporaines

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université de Toulouse Jean Jaurès Modalités d'élaboration de références : CNESER	Recteur de l'académie, Président de l'université de Toulouse II

### Niveau et/ou domaine d'activité

**I (Nomenclature de 1967)**

**7 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

126 Histoire

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le futur diplômé est appelé à exercer tout ou partie des activités (ou fonctions) suivantes :

participer à la définition des thèmes d'études ou de recherches dans l'actualité scientifique concernée  
rassembler et analyser la documentation disponible, consulter les experts et les personnalités compétentes  
construire la méthodologie et délimiter le champ d'investigation  
recueillir les données les traiter à l'aide d'outils scientifiques et informatiques  
analyser et interpréter les résultats dans une perspective d'explication théorique  
rédiger un mémoire et divers types de publications (rapports d'étude, notes de synthèse, articles...)  
participer, éventuellement en tant qu'intervenant, à des colloques, journées d'études, conférences ou séminaires sur des thèmes appartenant au domaine (ou à des domaines connexes) y compris de niveau international  
participer à des dépouillements d'archives, contribuer à l'établissement de catalogues  
participer à l'organisation d'expositions, de parcours de visite dans les musées et les sites  
participer à des stages et des rencontres avec des professionnels  
pratiquer au moins une langue étrangère

Le diplômé offre un profil véritablement pluridisciplinaire  
il maîtrise et manie les concepts et les méthodes propres aux Sciences humaines et sociales, et en Histoire moderne et contemporaine tout particulièrement  
il maîtrise les systèmes de gestion des données, principalement dans le développement et l'exploitation de bases de données, dans la manipulation d'outils statistiques, dans la pratique de la PAO,  
il maîtrise les différentes ressources documentaires, aussi bien des archives que des ouvrages imprimés et des ressources électroniques  
il possède une maîtrise correcte d'au moins une langue étrangère (souvent l'anglais)  
il est capable de rédiger un article scientifique susceptible d'être publié dans une revue reconnue par les spécialistes de sa discipline et peut communiquer dans un colloque  
il possède une importante expérience de terrain : fonds d'archives ou de bibliothèques, corpus littéraires, presse, images  
il est capable de dresser un bilan critique, d'analyser et de questionner un sujet, de développer une réflexion innovante en matière de recherche  
il est autonome, capable de travailler seul ou en équipe

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Métiers de la communication et de l'information - Enseignement primaire et secondaire - Enseignement supérieur et recherche - Métiers du patrimoine, musées - Bibliothèques, centres de documentation, archives publiques ou privées - Fonction publique d'Etat, des Collectivités territoriales, européenne

Chargé de communication, journaliste

Sous réserve de réussite aux concours de recrutement correspondants :

Enseignant du primaire, du secondaire général ou technique

CPE Conseiller principal d'établissement

Enseignant-chercheur, chercheur

Attaché de conservation, conservateur de musée

Attaché de bibliothèque, Conservateur de bibliothèque, archiviste, documentaliste

Catégories A et B de la fonction publique (attachés...)

**Codes des fiches ROME les plus proches :**

E1106 : Journalisme et information média

## Modalités d'accès à cette certification

### Descriptif des composantes de la certification :

Pré-requis :

Pour le Master 1 : Le candidat doit être titulaire d'une licence en histoire ou d'un diplôme équivalent.

Pour le Master 2 : Le candidat doit être titulaire d'un M1 d'histoire ou d'un diplôme équivalent.

Le candidat doit en outre faire la preuve, auprès de son directeur de recherche, qu'il possède une connaissance convenable des thématiques, méthodes et ouvrages de référence du domaine de son choix en histoire moderne ou contemporaine. Il doit présenter, en accord avec son directeur de recherche, un projet de recherche comportant (en une dizaine de pages au maximum, bibliographie comprise) un bref état de la question, un premier corpus de sources, les lignes principales d'une problématique de recherche ainsi qu'une bibliographie des principaux travaux dans le domaine.

A défaut, demande de dispense du (ou des) diplôme(s) pré-requis dans le cadre de la validation des acquis :

- au titre du décret du 16 avril 2002 (VES)
- au titre du décret du 23 août 1985 (VA 85)
- au titre du décret du 24 avril 2002 (VAE)

Descriptif des composantes de la certification :

Trois types d'unités d'enseignement (U.E.) d'UE sont proposées :

1/ Des UE de spécialité propres à la discipline, donnant à l'étudiant la possibilité de construire concrètement son projet de recherche, d'approfondir la réflexion épistémologique et historiographique en histoire moderne et contemporaine : des séminaires où les étudiants (UE 40 B, 45B, 50B) élaborent une problématique et construisent progressivement leur objet propre de recherche, sous la direction d'un ou plusieurs enseignants ; des séminaires d'équipe (plutôt en M2), préparés par les équipes de recherche des laboratoires où les étudiants doivent prendre une part active (UE 51 et UE 53). Les étudiants sont à la recherche dans des modules qui présentent une réflexion sur les sources de l'histoire (UE42A), sur les grands chantiers de la recherche (UE 41 et 43 : exemple : problématiques coloniales et postcoloniales ; Histoire globale et histoire connectée ; Histoire culturelle, mémoire, patrimoine et représentations ; Les nouvelles voies de l'histoire économique et sociale, etc.). Les étudiants reçoivent aussi un enseignement en historiographie et épistémologie – qui peut dépasser le cadre de l'histoire (UE52A : Grands textes en SHS). Un module est consacré à la valorisation de la recherche (UE50A): les étudiants sont initiés aux diverses formes de présentation des débats scientifiques (colloque, journée d'étude). Ils sont amenés à préparer en équipe un « mini-colloque » construit à partir de leurs premiers résultats de recherche.

2/ Des UE de professionnalisation, communes à d'autres formations et permettant à l'étudiant de préparer son insertion dans le monde professionnel : informatique et multimédia pour historiens (UE 42B) ; Communication écrite et orale pour historiens (UE44 B) où les étudiants sont formés à l'écriture et à la présentation orale de leur travail. Enfin, dans le cadre d'un projet professionnel, les étudiants sont invités à suivre un stage de 70 heures (2 semaines) dans une institution ou entreprise de leur choix.

3/ Des UE portant sur un approfondissement en langues étrangères, en informatique ou donnant à l'étudiant la possibilité de choisir une option dans une autre formation ;

Certains enseignements de spécialité sont propres à la discipline, d'autres sont proposés aux autres formations.

### Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat de professionnalisation	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
Par candidature individuelle	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
Par expérience dispositif VAE	X	Enseignants chercheurs et professionnels, conformément au décret n° 2202-590 du 24/04/2002

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X

**Base légale****Référence du décret général :****Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 25 avril 2002 portant création du diplôme national de master, publié au J.O. du 27/04/2002

Arrêté du 28 juin 2011 relatif aux habilitations de l'Université Toulouse 2 - Le Mirail à délivrer les diplômes nationaux

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :**

Décret n° 2002-590 du 24/04/2002 relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur (J.O. n° 98 du 26 avril 2002, p. 7513)

**Références autres :****Pour plus d'informations****Statistiques :**

<http://www.ove.univ-tlse2.fr>

**Autres sources d'information :**

<http://www.univ-tlse2.fr>

<http://w3.histoire.univ-tlse2.fr/>

Framespa : <http://plh.univ-tlse2.fr>

PLH-Erasme : <http://plh.univ-tlse2.fr>

**Lieu(x) de certification :**

Université de Toulouse - Le Mirail, 5 allées Antonio Machado, 31058 Toulouse cedex 9

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

Université de Toulouse - Le Mirail, UFR d'Histoire, Arts, Archéologie, Département d'Histoire

**Historique de la certification :**